
CESER	: 14 mars 2016
Intervention n°	: 02
Document	: Budget primitif – mission II - Economie
Thème	: Développement économique
Orateur	: Evelyne LUCAS

Je m'exprime ici au nom des acteurs économiques du collège 1.

Le volet « économie » du budget primitif 2016 du Conseil régional appelle de notre part trois remarques portant sur autant d'axes structurant ce projet :

Nous notons tout d'abord la volonté affichée par la Région de franchir une nouvelle étape dans le déploiement de la Stratégie Régionale de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Représentants des chefs d'entreprises, nous en avons partagé, dans les grandes lignes, son contenu. Mais force est de constater que cette stratégie a tardé à se décliner de manière tangible. Nous l'avons souligné dans cette enceinte à de nombreuses reprises, elle reste encore trop éloignée des préoccupations de court et de moyen terme de la majorité des entreprises bretonnes.

Cette nouvelle mandature, dès son premier exercice budgétaire, doit s'astreindre à la plus grande vigilance sur les effets concrets que la mise en œuvre de la Glaz Economie doit produire, en particulier sur les filières en difficulté.

Sur ce sujet, nous appuyons la priorité conférée au monde agricole et agroalimentaire dans sa modernisation et sa réorganisation.

Les difficultés sont profondes et plurielles, mais l'enjeu de compétitivité reste la question majeure. Bien entendu, il relève aussi des filières et s'inscrit dans un contexte européen et international.

A l'échelle régionale, les financements engagés pour le soutien à la modernisation des équipements ou à la montée en qualité des productions et à leur valorisation constituent des leviers appropriés pour les entreprises. Il nous faut rapidement et collectivement mobiliser les acteurs de la filière pour en tirer pleinement parti.

Vient enfin le poids prépondérant des enjeux liés à la gouvernance et à l'association des acteurs publics et privés à la SRDEII.

Les missions nouvelles conférées aux EPCI en font des partenaires de premier ordre pour le Conseil régional, qui en prend justement acte dans ce Budget primitif. Cependant, il nous faut constater que les réseaux consulaires de l'agriculture, de l'artisanat et des métiers, et du commerce et de l'industrie en sont malheureusement absents, ou quasiment. Nous contestons cette marginalisation. Le modèle de gouvernance tel que dessiné dans ce budget primitif organise une gestion du développement économique et territorial sans les entreprises et leurs représentants. Si « *la force des bretons tient à leur capacité à parler d'une seule voix* », encore faut-il que toutes soient entendues. Ça ne sera à notre sens pas le cas dans ce modèle. Nous réitérons donc collectivement notre souhait d'être aux côtés du Conseil régional et des territoires sur ces questions majeures pour l'avenir de la Bretagne.

On le voit, cette approche conduit d'ores-et-déjà à des écueils. Les interventions d'acteurs dépendants peut être moins directement du Conseil régional ne sont pas

pris en compte dans les orientations qui nous sont communiquées aujourd'hui. Ils travaillent pourtant conjointement sur des problématiques et des objectifs communs. Trois exemples peuvent être mis en évidence:

- En matière d'appui à l'innovation tout d'abord. Nous souhaitons un renforcement des synergies entre acteurs de l'écosystème à la fois au niveau territorial et régional. Aussi, la mission d'animation du système régional d'innovation doit-elle nécessairement associer le réseau des CCI, qui représente un tiers des conseillers membres du Réseau Breton de l'Innovation. Car les Chambres seront désireuses d'y contribuer activement afin de donner plus de visibilité et d'efficacité aux dispositifs de soutien. L'évolution de BDI vers des grands projets stratégiques ne doit ainsi pas minimiser l'importance de l'innovation dans les TPE et PME. C'est pourquoi les CCI avec CCI Innovation souhaitent renforcer leurs liens avec la Région pour offrir un réel accompagnement de proximité. Ainsi des dispositifs de type PRDI doivent être poursuivis.
- En matière de financement, ensuite. Les outils mentionnés par le Conseil régional complètent les initiatives de crowdfunding comme Kiosk to Invest ou Bulb in Town animés par les CCI.
- En matière d'appui au secteur du commerce, enfin. Les activités de commerce sont durablement impactées par la mutation numérique à un moment où le soutien public se raréfie. Que ce soit avec le FISAC dont l'enveloppe budgétaire diminue de façon drastique ou l'ODESCA, un outil qui a disparu fin 2015. Les CCI, par leur maillage territorial, entretiennent un lien organique avec les entreprises et sont prêtes à assumer leur rôle dans le respect des prérogatives des différents acteurs publics et à apporter leur contribution dans le cadre d'un « véritable service public du développement économique ».

Je vous remercie pour votre attention.